

**DEPARTEMENT DU JURA**  
**CANTON DE BLETTERANS**  
**COMMUNE DE LARNAUD**  
**Tél/Fax: 03.84.44.43.00**

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 30 mai 2017**

L'an deux mil dix-sept, le trente mai (30 mai 2017), à 20h30,  
le Conseil Municipal de la Commune de LARNAUD, dûment convoqué, s'est réuni en  
session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de **Philippe ANTOINE**, Maire

**Date de convocation du Conseil Municipal** : 23 mai 2017

**Présent(e)s** : ANTOINE Philippe, BORNOT-FAIVRE Carine, CHATOT Céline,  
COUILLEROT Andrée, FAUVEY Jean-Claude, GAVAND Pierre, GUERRET Laurent,  
GUICHARD Virginie, GUILLEMIN Noël, GUYOT David, NOBLET Jean-Yves, NOBLET  
Patrick, TISSOT Thierry.

**Absent excusé**: Néant

**Secrétaire de séance** : CHATOT Céline.

**Nombre de conseillers**: Afférent au Conseil Municipal : 15 - En exercice : 13 - Présents : 13 - Votants : 13

**DIVERS**

**I – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA PRECEDENTE REUNION DE  
CONSEIL:**

Le Conseil approuve à l'unanimité le compte-rendu de la réunion du 04 avril 2017

**II – URBANISME :**

**1- Suivi des dossiers d'urbanisme :**

M. le maire informe les élus :

- a) qu'une déclaration préalable de travaux
  - a. déposée par M. BRIDE Lionel pour la pose de panneaux photovoltaïques sur sa maison d'habitation Rue du Champ du trésor a reçu un accord tacite
  - b. déposée par M. et Mme NOEL Jonathan pour la modification de la façade Est de leur maison d'habitation Rue du Champ du trésor a reçu un accord tacite
  - c. déposée par M. ANTOINE Philippe pour la modification de la façade Est de sa maison d'habitation a reçu un accord tacite
- b) qu'une déclaration préalable de travaux est en cours d'instruction (pour une piscine)
- c) qu'une demande de permis de construire pour une maison Rue du Champ Thorin est en cours d'instruction

**2- Projet d'urbanisation future :**

M. le Maire propose aux élus de réfléchir sur les possibilités communales d'urbanisation future :  
parcelle acquise auprès des consorts Buisson ou continuité de l'aménagement de la Pièce Rougemont.  
SOLIHA (ex-Jura Habitat) sera sollicité pour étudier et proposer divers scénarios.

### **3 – Vente de terrain :**

Les élus acceptent de céder 155m<sup>2</sup> de terrain à Mme CHATOT Céline, au prix de 10€ le m<sup>2</sup>, afin d'aligner sa parcelle sur celle de M. BONGAIN et définir dans l'avenir un nouveau schéma pour l'extension lotissement Pièce Rougemont..

### **III) FINANCES :**

- 1) Le Maire étant sorti, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les comptes administratifs 2016, présentant un excédent global de clôture de :
  - a. 301 522.64 € pour le budget communal :
  - b. 96 867.75 € pour le budget annexe Aménagement de la Pièce Rougemont :
  - c. 537.82 € pour le CCAS : celui-ci étant dissout, le solde sera intégré au compte administratif communal
- 2) Le Conseil, après avoir pris connaissance de 3 devis, accepte celui de Brun Motoculture de Bletterans pour l'acquisition d'une tondeuse à gazon destinée principalement à l'entretien du cimetière, pour un montant de 890.00 € TTC

### **IV – POLE MULTISERVICES**

M. le Maire informe les conseillers :

- qu'une subvention d'Etat de 162 600 € a été notifiée à la commune au titre de la DETR 5Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux)
- que l'architecte fournira très prochainement l'APD (Avant-Projet Définitif)
- qu'une demande de subvention au titre de l'EST (Engagement pour les Solidarités Territoriales Jurassiennes) 2016/2018 sera déposée auprès du Conseil Départemental
- qu'une demande de subvention sera également déposée auprès de la CAF (Caisse d'Allocations Familiales du Jura).

### **V – ELECTIONS LEGISLATIVES**

Les tours de permanences aux bureaux de vote de 8h à 18h , sont organisées en fonction des disponibilités de chaque élu pour les 11 et 18 juin.

### **VI – COMPTE-RENDU DE REUNIONS**

- 1- Jean-Claude FAUVEY fait le point :
  - a. sur la réunion organisée par la CCBHS (Communauté de Communes Bresse Haute Seille) portant sur les activités périscolaires et extra-scolaires, ainsi que sur l'étude des conditions de transfert de compétences
  - b. Sur la préparation de la rentrée de septembre 2017
  - c. Sur les conditions d'inscription aux TAPS, sachant qu'il est possible de n'accepter qu'un effectif maximum de 50 enfants : 20 petits de la Maternelle Petite Section au Cours Préparatoire et 30 du cours élémentaire au cours moyen. Il précise également que pour la rentrée 2017, la gratuité est maintenue

2 – Philippe ANTOINE, responsable de la commission économique de la CCBHS, précise que suite aux demandes récurrentes des communes dans l'attente du Haut Débit, des priorités seront établies en fonction des entreprises, des exploitations...en accord avec l'Etat, la Région et le Département.

### **VII – QUESTIONS DIVERSES**

- M. le Maire informe les élus que, suite à la plainte de M. COURVILLE portant sur une supposée dégradation de la clôture mitoyenne avec la commune, une expertise aura lieu sur place le lundi 19/06/2017. Vu la vétusté de cette clôture (supérieure à 50 ans) il n'y a rien à attendre des assurances.

- David GUYOT fait le point sur les travaux de curage de fossés réalisés sous couvert de la CCBHS, et des améliorations restant à apporter.
- Il informe les élus qu'une demande de modification de la cartographie des cours d'eau a été faite auprès de la DDT du Jura, portant sur l'entretien du fossé Route de Villevieux
- Les responsables de la commission des bois rappellent que le dégagement de la Parcelle du téléthon mérite un entretien urgent. L'agent technique sera contacté rapidement.
- La réunion prévue entre la Commune, les amis de la Nature et Stéphane LAMBERGER, responsable de la FDCJ aura lieu très prochainement
- La SCET (Société d'Expertise et de Conseil du Territoire), filiale de la Caisse des Dépôts, mandatée par APRR (Société des Autoroutes Paris Rhin Rhône) sera relancée pour finaliser les rétrocessions de parcelles à la commune
- M. le Maire informe les élus qu'une exposition intitulée « **Bric-à-brac pour les dieux** » a lieu du 20 mai au 20 octobre 2017 au musée des beaux-arts de Lons le Saunier, portant sur les dépôts d'objets métalliques à l'âge du bronze. La commune de Larnaud étant directement concernée par l'exposition de pièces du « Trésor de Larnaud », une visite guidée aura lieu à une date restant à déterminer, avec le conservateur et les larnaudiens intéressés. L'information sera donnée en temps voulu.
- Il est rappelé que les cartes avantages jeunes doivent être réservées dès à présent et jusqu'à fin juin auprès du secrétariat de Mairie pour une attribution début septembre

Fait à LARNAUD, le 13 juin 2017.

**Philippe ANTOINE,**  
Maire de LARNAUD



**La prochaine réunion de conseil aura lieu le vendredi 30 juin 2017, à 20h30. Fixée impérativement à cette date par décret, l'ordre du jour de cette séance sera en priorité la désignation des grands électeurs (3 titulaires, 3 suppléants pour notre commune) appelés à procéder à l'élection des sénateurs le 24 septembre 2017.**